



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2006-2007)
LE 12 DÉCEMBRE 2006**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 12 DÉCEMBRE 2006 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Claudine Caron-Lavigueur (02), Solange Couture Dubé (14) arrivée à 19 h 35, Linda Crevier (15), Suzanne Gaudette (08), Claudette Labre-Do (13), Margot Pagé (17), Micheline Patenaude-Fortin (01), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05), Louise Tremblay (20)

MM. Éric Allard (10) arrivée à 19 h 40, Jean-Pierre Bélair (09), Yvon Derome (21), André Dugas (11), Marcel Gélinas (03), Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

- M. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire
- M. Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire

AINSI QUE :

- M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
- Carole Blouin, directrice générale adjointe
- M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
- M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale

ET :

- M^{mes} Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines
- Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
- Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
- MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
- Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
- Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ABSENCES

M^{mes} Denise Daoust (18), Pascale Godin (06), M. Guy Sylvain (16)



No de résolution
ou annotation

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La présidente, Madame Marie-Louise Kerneïs, rappelle les consignes générales de fonctionnement lors de la période de questions du public.

Madame Boily, parent d'élève (secteur rural de La Prairie)

Madame Boily vient discuter des hypothèses de redécoupage des bassins des écoles primaires. Elle discute du temps de transport et de la proximité. Elle dit adhérer à l'hypothèse A. Elle demande quelle sera la priorité de la Commission scolaire pour la prise de décision; l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique ou le sondage?

Madame Solange Couture Dubé, commissaire, occupe son siège à 19 h 35.

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, demande à Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, de donner des informations relatives au cheminement du dossier. Il explique qu'un sondage a été initié par le conseil d'établissement de l'école de la Petite-Gare pour fins de consultation.

Madame Imbeault, parent d'élève (secteur rural de La Prairie)

Madame Imbeault dit que l'hypothèse A respecte l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique. Elle demande si le sondage sera déterminant dans la décision du conseil des commissaires.

Monsieur Benoît, parent d'élève (secteur rural de La Prairie)

Monsieur Benoît souhaite de joyeuses Fêtes aux commissaires. Il dit que le sondage n'était pas nécessaire, pas voulu et confus. Il dépose un document (plan). Il dit que les élèves de la campagne fréquentent déjà l'école de la Petite-Gare et pourraient être maintenus à cette école d'ici la fin de leur scolarisation au primaire.

Monsieur Éric Allard, commissaire, occupe son siège à 19 h 40.

Madame Major, parent du comité de révision d'aujourd'hui

HUIS CLOS

À 19 h 55,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,
que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 20 h 40,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret, commissaire,
que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents au niveau primaire, quitte son siège à 20 h 40 et reprend son siège à 20 h 42.

C.C.-2201-12-06

C.C.-2202-12-06



No de résolution
ou annotation

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,
que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE & SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

- 06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2006
- 06.02 Remplacement au poste de commissaire dans la circonscription # 16 – Confirmation du processus
- 06.03 Vice-présidence du conseil des commissaires – Processus et nomination
 - 06.03-a Rappel de la procédure d'élection
 - 06.03-b Secrétaire d'élection – Désignation
 - 06.03-c Deux scrutateurs – Désignation
 - 06.03-d Mises en candidature et nomination
- 06.04 Comités ad hoc du conseil des commissaires – Mandat et cheminement
 - 06.04-a Politique de développement durable
 - 06.04-b Révision de la Politique alimentaire
 - 06.04-c Politique d'acquisition de biens et services – Notion d'achat local
- 06.05 Comité d'appréciation de la directrice générale – Nomination des membres
- 06.06 Nomination d'un représentant des entreprises au conseil d'établissement – Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

- 07.01 Demandes de révision d'une décision
- 07.02 Critères d'inscription 2007-2008 – Adoption
- 07.03 Règles de passage du primaire au secondaire et du 1^{er} au 2^e cycle du secondaire - Adoption

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

- 09.01 Nomination à la banque de relève

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC



No de résolution
ou annotation

15.00 COMITÉ DE PARENTS

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

- 16.01 Un merci bien spécial (ajout)

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
18.02 Rapport annuel à la population 2005-2006
18.03 Documents d'analyse – Taxes scolaires
18.04 Communiqué sur le 7^e tournoi de golf de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
18.05 Dépliants « Parcours de formation au 2^e cycle du secondaire
18.06 Vœux au personnel et à la population
18.07 Lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec – Projet de loi 43
18.08 Communiqué du Club des petits déjeuners du Québec concernant le « Déjeuner-bénéfice 2007 » le jeudi 22 février 2007 à Boucherville (Ajout)

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. **Politique sur les fermetures d'écoles lors d'intempéries suite à la séance plénière du 26 septembre 2006**
En suivi
2. **École Maria-Goretti – Entente de location**
En attente d'une réponse de la Ville de Léry.
3. **Transport scolaire - Informations complémentaires**
À venir.
4. **Banque de relève pour les directions d'établissement – Information sur les tests psychométriques**
À venir.
5. **Rapport financier sur la situation financière des établissements**
À venir.

Monsieur Marcel Gélinas, commissaire, quitte son siège à 20 h 42.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 DISPENSATION DE LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 NOVEMBRE 2006

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

C.C.-2204-12-06



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Soucy, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2006.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 novembre 2006 soit adopté avec la modification proposée au point 06.03, page 1055, en supprimant la dernière phrase du deuxième considérant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Marcel Gélinas, commissaire, reprend son siège à 20 h 44.

06.02 REMPLACEMENT AU POSTE DE COMMISSAIRE DANS LA CIRCONSCRIPTION # 16 – CONFIRMATION DU PROCESSUS

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, informe les commissaires qu'il n'y a pas eu de noms de candidats suggérés par le comité de parents.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, suggère de transmettre un avis dans les journaux (Journal Le Reflet) et de donner les informations pour trouver une candidature.

Monsieur Éric Allard, commissaire, suggère de consulter les conseils d'établissement des deux écoles de la Ville de Delson et de faire un rappel au comité de parents.

Il est demandé de procéder aux trois suggestions. La directrice générale assurera les suivis.

06.03 VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – PROCESSUS ET NOMINATION

M^{me} Marie-Louise Kerneis, présidente, explique le dossier.

06.03-a RAPPEL DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, rappelle la procédure d'élection.

06.03-b VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES – DÉSIGNATION - SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

que **Madame Carole Blouin**, directrice générale adjointe, soit nommée secrétaire d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2205-12-06



C.C.-2206-12-06

No de résolution
ou annotation

06.03-c **VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES
COMMISSAIRES – DÉSIGNATION DE DEUX
SCRUTATEURS**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard,
commissaire,
que **Monsieur Osvaldo Paolucci**, directeur général
adjoint, soit nommé scrutateur.

que **Madame Susan Tremblay**, directrice générale,
soit nommée scrutatrice.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2207-12-06

06.03-d **VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DES
COMMISSAIRES - MISES EN CANDIDATURE
ET NOMINATION**

CONSIDÉRANT l'article 155 de la Loi sur
l'instruction publique qui stipule
que « le conseil des commissaires
nomme, parmi ses membres, le
président et le vice-président de la
Commission scolaire;

Monsieur Alban Synnott, commissaire, propose
Madame Margot Pagé, commissaire.

Monsieur Yvon Derome, commissaire, propose
Madame Linda Crevier, commissaire.

Les deux candidates proposées sont intéressées au
poste à la vice-présidence du conseil des
commissaires.

Madame Linda Crevier, commissaire, fait une brève
allocution.

Madame Margot Pagé, commissaire, fait également
une brève allocution.

Étant donné qu'il y a deux candidates pour le poste, on
procède au vote.

Suite au résultat du vote,

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare
Madame Margot Pagé vice-présidente de la
Commission scolaire, et ce, effectif à compter du 1^{er}
janvier 2007.



No de résolution
ou annotation

**06.04 COMITÉS AD HOC DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
– MANDAT ET CHEMINEMENT**

Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente le dossier.

C.C.-2208-12-06

**06.04-a POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
– MANDAT ET CHEMINEMENT**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas,
commissaire,

d'adopter le mandat et le cheminement du comité ad
hoc sur la Politique de développement durable, tel que
prévu au document 06.04-a.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Yvon Derome, commissaire, quitte son siège à
21 h 05 et le reprend à 21 h 08.

C.C.-2209-12-06

**06.04-b RÉVISION DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE
- MANDAT ET CHEMINEMENT**

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint,
présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette,
commissaire,

d'adopter le mandat et le cheminement du comité ad
hoc sur la révision de la Politique alimentaire, tel que
prévu au document 06.04-b.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2210-12-06

**06.04-c POLITIQUE D'ACQUISITION DE BIENS ET
SERVICES – NOTION D'ACHAT LOCAL -
MANDAT ET CHEMINEMENT**

Monsieur Éric Allard, commissaire, présente le
dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott,
commissaire,

d'adopter le mandat et le cheminement du comité ad
hoc sur la Politique d'acquisition de biens et services –
Notion d'achat local, tel que prévu au document
06.04-c.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Des félicitations sont adressées à Monsieur Pierre Marchand,
directeur du Service des ressources financières, pour son
travail minutieux lors de la rencontre du comité ad hoc.



No de résolution
ou annotation

06.05 COMITÉ D'APPRÉCIATION DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE – ANNÉE 2006-2007 - NOMINATION DES MEMBRES

Madame Micheline Patenaude-Fortin, commissaire, propose Monsieur André Dugas, commissaire.

Madame Françoise Théoret, commissaire, se dit intéressée.

Étant donné que les deux candidats pour ce poste acceptent leur mise en candidature, on procède au vote.

Suite au résultat du vote,

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, déclare donc **Monsieur André Dugas**, commissaire délégué au comité d'appréciation de la directrice générale.

C.C.-2211-12-06

CONSIDÉRANT le mandat du comité d'appréciation de la directrice générale qui est de procéder à son appréciation annuelle et de faire rapport au conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que le comité d'appréciation est formé de cinq commissaires;

CONSIDÉRANT que la présidence, la vice-présidence du conseil des commissaires et du comité exécutif font partie automatiquement du comité;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Louise Kerneis, commissaire,

que les membres du comité d'appréciation de la directrice générale pour 2006-2007 soient :

Mesdames Marie-Louise Kerneis, présidente du conseil des commissaires, **Margot Pagé**, vice-présidente du conseil des commissaires, **Claudette Labre-Do**, présidente du comité exécutif, **Diane Soucy**, vice-présidente du comité exécutif, et **Monsieur André Dugas**.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2212-12-06

6.06 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES ENTREPRISES AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CENTRE DE FORMATION COMPÉTENCE-DE-LA-RIVE-SUD

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 102, alinéa 5^o de la Loi sur l'instruction publique qui stipule « Au moins deux personnes nommées par la commission scolaire et choisies au sein des entreprises de la région qui, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, oeuvrent dans des secteurs d'activités économiques



No de résolution
ou annotation

correspondant à des spécialités
professionnelles dispensées par le centre »;

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de choisir et de nommer les représentants des entreprises de la région pour siéger au conseil d'établissement d'un centre (article 2.11 des règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs du conseil des commissaires);

CONSIDÉRANT la recommandation du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires nomment **Monsieur Jean Leblanc** de l'entreprise Hyundai de Châteauguay, comme représentant des entreprises sur le conseil d'établissement du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

C.C.-2213-12-06

07.01 DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION - Fiche # 5449186

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT l'évolution de la situation depuis la décision prise au conseil des commissaires du 22 août 2006 portant le numéro C.C.-2119-08-06 qui prévoyait l'intégration de l'élève dans une classe régulière à l'école Vinet-Souigny;

CONSIDÉRANT les moyens mis en place afin d'adapter les services aux besoins particuliers de l'élève;

CONSIDÉRANT que l'élève a bénéficié d'une accompagnatrice à temps plein à raison de 25 heures/semaine;

CONSIDÉRANT que malgré tous les moyens mis en place, la situation s'avérait très difficile pour l'élève;

CONSIDÉRANT l'article 235 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que l'intégration doit être de nature à faciliter les apprentissages et l'insertion sociale de l'élève et qu'elle ne constitue pas une contrainte excessive ou ne porte pas atteinte de façon importante aux droits des autres élèves;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé,
commissaire,

de maintenir la recommandation faite par le comité de révision, à savoir le classement de l'élève portant la fiche # 5449186 dans un groupe adapté de développement multifonctionnel à l'école Notre-Dame-Saint-Joseph pour le reste de l'année scolaire 2006-2007.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, quitte son siège à 21 h 20.

C.C.-2214-12-06

07.02 CRITÈRES D'INSCRIPTION 2007-2008 - ADOPTION

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier.

Madame Claudette Labre-Do, commissaire, quitte son siège à 21 h 23.

Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire, reprend son siège à 21h 24.

Madame Claudette Labre-Do, commissaire, reprend son siège à 21 h 25.

La directrice des Services éducatifs aux jeunes souligne que les recommandations du comité de parents n'ont pas été remises selon le délai prévu.

Suite à une demande, les Services éducatifs aux jeunes ajouteront dans le formulaire de transfert administratif que le parent doit procéder à une demande afin de réintégrer son école de quartier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Françoise Théoret,
commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent le projet de critères d'inscription pour l'année scolaire 2007-2008 pour le secteur des jeunes, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents comme le prévoit l'article 230 de la Loi sur l'instruction publique.

Que copie des critères d'inscription soit transmise à chaque conseil d'établissement conformément au deuxième alinéa de l'article 230 susmentionné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2215-12-06

07.03 RÈGLES DE PASSAGE DU PRIMAIRE AU SECONDAIRE ET DU 1^{ER} CYCLE AU 2^E CYCLE DU SECONDAIRE - ADOPTION

Madame Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes, présente le dossier. Elle répond aux questions. Elle souligne que le comité de parents n'a fait parvenir aucun commentaire suite à la période de consultation.



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur,
commissaire,

d'adopter le projet de Règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et pour le passage du premier au second cycle du secondaire, ledit document ayant fait l'objet d'une consultation auprès du comité de parents et des enseignants comme le prévoient les articles 233 et 244 de la Loi sur l'instruction publique. De plus, modifier le texte de la première puce de l'article 7.3 du projet, en ajoutant la mention pour « **chacune** » des deux disciplines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

C.C.-2216-12-06

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

9.01 NOMINATION À LA BANQUE DE RELÈVE

Madame Michelle Fournier, directrice du Service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'application du processus de recrutement et de sélection pour combler les besoins futurs de postes à la direction au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Micheline Patenaude-Fortin,
commissaire,

d'adopter la candidature de **Madame Pauline Martin-Paquet** à la fonction de direction d'établissement en vue d'éventuels postes à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries dans le cadre de la banque de relève.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents au niveau secondaire, mentionne qu'une demande sera formulée au Service des ressources matérielles de la Commission scolaire sur l'entretien des bâtiments. Le comité de parents désire connaître l'étendue des travaux faits.



No de résolution
ou annotation

16.00 DEMANDE D'INFORMATION

16.01 UN MERCI BIEN SPÉCIAL

Monsieur Marcel Gélinas, commissaire, tient à remercier les écoles qui ont fait des levées de fonds en lien avec le « Téléthon pour les maladies infantiles ». Il demande donc de transmettre un remerciement aux écoles. Bravo et félicitations!

17.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, commente divers sujets dont :

- ☞ Elle ajoute des informations sur le communiqué sur la taxe scolaire en suivi avec la déclaration du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur la taxation.
- ☞ Elle fait des remerciements à Mesdames, Claudine Caron-Lavigueur, Linda Crevier et à Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaires, pour l'organisation du rassemblement du temps des Fêtes pour les cadres et les commissaires.
- ☞ Visite du ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle de la République du Congo, son Excellence Pierre-Michel Nguimbi le vendredi 17 novembre 2006.
- ☞ CLD Roussillon – Dossier sur la pauvreté
- ☞ Politique ministérielle sur la ruralité – Commissions scolaires concernées
- ☞ Avis du Conseil supérieur de l'éducation sur la démocratie scolaire
- ☞ Projet « Options études » à Châteauguay, en suivi et en cheminement
- ☞ Débats en chambre pour adoption de deux projets de loi (# 32 et # 43).

Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, demande que des remerciements soient transmis aux élèves de l'école Armand-Frappier pour la musique lors du rassemblement des cadres à l'occasion de Noël.

Madame Susan Tremblay, directrice générale, commente les dossiers suivants :

- ☞ Agrandissement de l'école Jean-Leman; Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, donne des informations à ce sujet, notamment que les élèves de la 6^e année poursuivront à l'établissement antérieurement nommé « L'Envol » en janvier 2007 avec une possibilité de retour à l'école Jean-Leman vers la mi-février.
- ☞ Dépliants d'informations sur le Renouveau pédagogique; félicitations à la Table des Services éducatifs aux jeunes –



No de résolution
ou annotation

Montréal (18.05); des félicitations sont communiquées par le conseil des commissaires pour cette réalisation.

- ☞ Communiqué du Club des petits déjeuners (18.08).
- ☞ Rapport annuel à la population; Madame Tremblay donne des informations et transmet des remerciements pour l'implication de toutes et de tous (18.02). Les membres du conseil des commissaires communiquent leur grande satisfaction pour la production de ce rapport et tiennent à remercier toute l'équipe qui a produit ce document.

Madame Susan Tremblay, directrice générale, transmet ses meilleurs vœux de Noël et de la Nouvelle Année.

Madame Marie-Louise Kerneis, présidente, souhaite également ses meilleurs à l'occasion du temps des Fêtes.

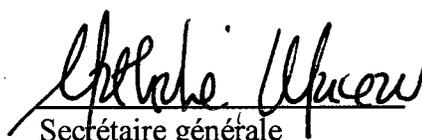
18.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 18.01 Activités et événements
- 18.02 Rapport annuel à la population 2005-2006
- 18.03 Documents d'analyse – Taxes scolaires
- 18.04 Communiqué sur le 7^e tournoi de golf de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries
- 18.05 Dépliants « Parcours de formation au 2^e cycle du secondaire »
- 18.06 Vœux au personnel et à la population
- 18.07 Lettre de la Fédération des commissions scolaires du Québec - Projet de loi 43
- 18.08 Communiqué du Club des petits déjeuners du Québec concernant le « Déjeuner-bénéfice 2007 » le jeudi 22 février 2007 à Boucherville

19.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 22 h 10, la présente séance ordinaire est levée.


Présidence de la séance


Secrétaire générale

A.13.02

D:\Textes\2006-2007\CC\Procès-verbaux\12 décembre 2006 - A.13.02.doc